

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.04/07

Décennie de la pauvreté, et ensuite ?

M. Sébastien Lapaire, PS

Dans son préambule, le Groupe socialiste rappelle le projet de l'Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté et du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), projet auquel s'est associé dès 1997 M. Rémy Meury, conseiller communal en charge alors du Département des affaires sociales et du logement. Le Conseil communal tient pour important de lutter contre la pauvreté mais en tenant compte de certains éléments qu'il convient de rappeler.

En premier lieu, il faut bien reconnaître qu'en Suisse, dans le Jura et à Delémont en particulier, l'élimination de la pauvreté prend une toute autre dimension qu'à l'échelon de la planète, échelon qui est celui du PNUD. Même si la pauvreté est présente dans notre pays, il y existe des politiques sociales et des moyens d'assurer la survie de chacune et de chacun, ce qui n'est pas le cas de tous les continents.

Il convient de relever ensuite que le budget de la Commune et du Département des affaires sociales, de la jeunesse et du logement contient un très grand nombre de rubriques qui, toutes de manière directe ou indirecte, participent à l'élimination de la pauvreté. Il nous a donc paru inutile de prolonger la liste de M. Meury dont certaines actions font directement référence au budget alors que d'autres ont tout de même un rapport lointain avec l'élimination de la pauvreté dans le monde. Parmi les rubriques qui sont de véritables projets d'élimination de la pauvreté dans notre pays et dans le tiers-monde, il y a lieu de citer en particulier les rubriques 0600-0602, 0625, 0665 et 0666. Le soutien de Delémont apporté au Nicaragua dans le cadre du jumelage est connu et dernièrement le Conseil communal a apporté un soutien particulier à un projet d'alimentation en eau au Kenya.

Pour répondre aux questions précises posées :

- oui, les 100 actions de lutte contre la pauvreté ont été réalisées ;
- au vu de ce qui précède, il ne nous paraît pas opportun de donner une publicité particulière à cette démarche ;
- il nous paraît présomptueux de tirer un bilan de la participation de Delémont à l'Alliance mondiale des Villes contre la Pauvreté alors que l'on peut lire dans la Revue Global N° 22 de 2006 (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et Eper) :

« Quatre décennies de développement selon les règles définies par les gouvernements occidentaux, le FMI et la Banque mondiale n'ont pas été concluantes. L'aide a, jusqu'ici, avant tout correspondu aux agendas géopolitiques des donateurs ou servi aux ex-puissances coloniales à maintenir leur influence dans leurs anciens prés carrés. »

- le grand défi que peut relancer Delémont dans la lutte contre la pauvreté est de participer aux objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000 par les Nations Unies qui préconisent notamment le doublement de l'aide publique d'ici 2015. Il s'agirait donc d'ici 2015, de passer la rubrique 665'365'06, aide au tiers-monde, graduellement, de fr. 12'000.- à fr. 24'000.-. Il faudrait donc ajouter à la rubrique en question grosso modo fr. 1'500.- chaque année dès 2008.

Cette somme serait allouée à Action Tiers-monde et à la Fédération jurassienne de coopération et de développement (FJCD) qui sont à même, ce qui est très important, d'assurer et de contrôler l'utilisation des fonds aux objectifs définis.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Gilles Froidevaux

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 5 juin 2007